

## > Communiqué de presse

Contact

Olivier Youinou  
06 09 97 20 87

### **Un ordre du jour du Comité Technique d'Etablissement Central de l'AP-HP vide de sens**

Dans un contexte particulièrement tendu la Direction Générale et le syndicat majoritaire s'accordent sur un ordre du jour du Comité Technique d'Etablissement Central vide de sens.

A l'heure où le directeur général accélère le pas dans sa politique de déstructuration de l'institution, où il prend des mesures de gel de la masse salariale présageant d'un véritable plan social sur l'AP-HP, il nous invite à discuter d'un point d'étape sur le projet Adélaïde Hautval, du recours au vote électronique, de l'évolution du règlement des crèches, du déploiement des logiciels GAM et ORBIS....

Il se foutrait de nous qu'il ne ferait pas autrement ! Nous ne comprenons pas que nos camarades de la CGT puissent à ce point se laisser endormir par une direction qui à l'évidence ne veut pas parler des choses qui fâchent.

SUD Santé AP-HP ne valide pas cet ordre du jour et souhaite dans cette instance centrale, comme au niveau local, discuter des orientations prises unilatéralement par nos directeurs. Le syndicat refuse le dictat du tout financier qui justifie aujourd'hui la politique d'austérité menée par Martin HIRSCH. La suppression de postes, le non-remplacement des congés annuels, les contractuels non reconduits ne sont pas des fatalités et vont dégrader les conditions de travail et la qualité de la prise en charge des patients.

D'autres pistes sont envisageables à commencer par le recouvrement de créances qui nous restent dues, il faut en discuter.

Pour être efficace ou plus exactement transparent, SUD Santé propose une réunion des Comité Technique d'Etablissement (CTE) et des Commission Médicale d'Etablissement (CME) ensemble sur le sujet des mesures d'économie proposées par le directeur. **Un pas de taille serait fait alors vers un plus de démocratie dans la gestion de notre institution et ça ferait du bien !**

Paris le 23 mars 2018